

▼ **COLUMVI**[®] (glofitamab)



CARTE PATIENT

Informations importantes de sécurité pour les patients recevant COLUMVI[®]

Veillez porter cette carte sur vous en permanence pendant toute la durée de traitement par COLUMVI[®]. Montrez cette carte à tout Professionnel de Santé impliqué dans votre prise en charge, en ville et à l'hôpital.

Version 1 - Juillet 2023

Diffusée sous l'autorité de l'ANSM

Informations patient

COLUMVI[®] peut provoquer des effets indésirables graves, qui peuvent engager le pronostic vital, dont le syndrome de relargage des cytokines.

Contactez votre médecin ou allez dans un service d'urgence ou contactez le 15 **immédiatement** si vous présentez l'**un** de ces symptômes :

- Fièvre (38°C ou plus)
- Battements cardiaques rapides
- Essoufflement
- Frissons
- Sensation de vertige ou étourdissement
- Maux de tête, nausées
- Éruption cutanée, confusion

L'apparition de l'un de ces symptômes pourrait être due au **Syndrome de Relargage des Cytokines** qui nécessite une prise en charge médicale en urgence.

Pour plus d'informations sur les effets indésirables potentiels avec ce médicament, consultez la notice.

Informations médecin

Ce/cette patient(e) a reçu COLUMVI® (glofitamab), **qui peut provoquer un Syndrome de Relargage des Cytokines (SRC).**

- Examinez immédiatement le/la patient(e).
- En cas de suspicion de SRC, référez-vous aux rubriques 4.2 et 4.4 du Résumé des Caractéristiques du Produit pour la conduite à tenir.
- **Contactez rapidement le médecin prescripteur pour plus d'informations**, il ou elle devra peut-être modifier la prochaine perfusion de COLUMVI®.

Contacts

Nom du/de la patient(e) :

Nom du médecin prescripteur :

Téléphone du médecin prescripteur/service d'hématologie (ou sans réponse contacter le SAMU : 15) :

Date du début de traitement par COLUMVI® :

Pour plus d'informations, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter l'information médicale Roche :

Tél : 01 47 61 47 61 ou paris.imp@roche.com

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr>